

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 13 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie – RETIF Jean-Philippe– BOIREAU Christophe (*procuration de J. GUION*) - RICHET Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - SAINT- JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM GUION José (*procuration à C. BOIREAU*) - DANGUY Dominique.

ABSENTES : MM. DE BRITO Maria-Rosa – PLANCHENault Florence.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Pas de remarque sur le compte rendu du dernier conseil.

❶ **VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après avoir étudié les différentes demandes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

☞ ASSOCIATION FAMILLES RURALES de BLOU -----	10 500 €
(J.M. POIRIER ne participe pas au vote)	
☞ ECOLES de MUSIQUE : 365 € x 9 élèves -----	3 285 €
☞ HARMONIE SAINT LOUIS -----	1 500 €
☞ COMITE DES FETES -----	600 €
☞ UNION SPORTIVE FOOTBALL -----	1 000 €
☞ CLUB des AMIS de la BUTTE -----	300 €
☞ DO-IN LOISIRS ET CULTURE -----	350 €
☞ ANCIENS COMBATTANTS -----	300 €
☞ A.D.M.R. -----	700 €
☞ GJSPJ2B FOOTBALL -----	400 €
☞ F.N.A.T.H. -----	40 €
☞ LES RESTOS DU CŒUR -----	267 €

❷ **BIBLIOTHEQUE**

La commune prendra en charge l'achat de livres dans la limite de la somme fixée par le conseil (la bibliothèque n'est pas une association). Un devis pour des étagères va être proposé prochainement. Madame le Maire fait lecture du courrier envoyé par Saumur Val de Loire à toutes les bibliothèques de l'Agglo.

❸ **COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2017 DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal valide le compte de gestion et le compte administratif 2017 du budget assainissement qui est donc définitivement clôturé et repris au 1^{er} janvier par la CASVL. L'excédent de clôture du budget est de 51 035,71 € et sera reversé à la CASVL.

❹ **CHALLENGE DE L'AGGLO**

Christophe BOIREAU et Christophe LEBEAUPIN représenteront la commune au challenge de l'Agglo.

❺ **TRAVAUX DE CURAGE DES FOSSES**

Un budget I de 15 à 20 000€ sera prévu sur plusieurs années pour le curage des fossés sur la commune. Les entreprises Bontemps et Bourdin effectueront le travail. Une réunion avec les agriculteurs va être programmée.

❻ **COMMERCE**

Mme le Maire informe le Conseil qu'il n'y a toujours pas de proposition actuellement. D'autre part, un nouveau courrier en recommandé va être envoyé à M.BRAULT afin qu'il retire son bâtiment mobile.

⑧ ECOLE - GARDERIE

Il faut réfléchir à la mise en place d'une procédure lorsqu'il y a de la neige.

⑨ CHIENS

Des chiens en liberté se promènent et font leurs besoins sur le chemin piétonnier, devant l'école ou sur les pelouses, etc... Un courrier va être envoyé aux propriétaires des chiens concernés.

10 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Restaurant scolaire : Un panneau de point de rassemblement va être installé.

⇒ Panneaux d'indication : Il faudrait valider l'acquisition des panneaux d'indication nécessaire sur la commune (signalisation du parking...)

⇒ Nettoyage de la Commune : Le nettoyage des fossés de la commune et de l'église se déroulera le **samedi 10 mars à 9h 30**

⇒ Salle des Fêtes : Des devis vont être demandés pour la réfection de la scène de la salle des fêtes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.